

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier le rapport et la note de synthèse :

Le calcul du risque dans les investissements publics

Toute décision comporte une part d'incertitude et implique une prise de risque, au niveau individuel comme au niveau collectif. La prévention et la gestion des risques sont ainsi depuis quelques années des thèmes majeurs du débat public, notamment au regard de la mise en oeuvre effective et raisonnée du principe de précaution.

De nombreuses questions se posent : comment définir un risque acceptable ou une prévention optimale ? Comment organiser la société pour gérer efficacement les risques ? Quel est dans ce contexte le rôle de l'État ? Elles sont déterminantes dans les évaluations des projets d'investissement (agriculture, santé, transport, énergie, environnement, etc.).

Pendant un peu plus d'un an, une commission d'experts s'est réunie au Centre d'analyse stratégique sous la présidence de Christian Gollier, directeur de la Toulouse School of Economics (TSE), afin de définir un cadre économique opérationnel pour intégrer le risque dans les évaluations.

Le rapport préconise cinq recommandations pour l'optimisation des décisions publiques face aux risques :

1. Intégrer systématiquement les risques dans l'évaluation économique des projets d'investissement en cherchant à les identifier, à les qualifier puis à les quantifier.
2. Utiliser, dans les calculs, des démarches probabilistes et raisonner sur l'espérance des gains et des coûts engendrés par le projet.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

3. Introduire une prime de risque dans les calculs lorsque les fondamentaux du projet sont fortement corrélés à l'activité économique.
4. Lancer une révision du taux d'actualisation sans risque destinée à le rendre compatible avec la valeur de la prime de risque utilisée dans le calcul.
5. Mieux valoriser les projets qui favorisent la flexibilité dans les situations d'incertitude.

Le calcul socioéconomique est un outil incontournable pour éclairer la décision publique. Il reste insuffisamment pratiqué en France, contrairement à ce qui s'observe dans d'autres pays et contrairement aux exigences d'évaluation qui se renforcent dans tous les domaines de la sphère publique.

L'intégration du risque dans le calcul économique représente une amélioration considérable du calcul économique traditionnel. **L'analyse ainsi enrichie, plus pertinente au regard du principe de précaution, constitue une réponse aux préoccupations de développement durable dans un cadre raisonné.**

Rapport et Note de synthèse disponibles sur :

www.strategie.gouv.fr

(Rubrique publications / Les rapports)

Retrouvez aussi les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

- Facebook : [centredanalysestrategique](https://www.facebook.com/centredanalysestrategique)
- Twitter : [@CAS_France](https://twitter.com/CAS_France)

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38